

GFA AQUITAINE

**GESTION FINANCE AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Association Loi 1901

**Siège Social : 1 cours Saint Louis
33300 BORDEAUX**

SIRET : 417 970 522 00047



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Exercice clos le 31 décembre 2024
Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE
Ce rapport comporte 4 pages et 22 pages annexées

31 rue de la Blancherie, Immeuble Adenium, 1^{er} étage, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX – 05.56.81.95.95

SAS AU CAPITAL DE 60 000 €
INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET RATTACHEE
A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE
R.C.S. BORDEAUX 328 802 28500077 – APE 6920Z

ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME GIRONDE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée générale de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels « COMMENTAIRE » concernant la non-comptabilisation du coût du bénévolat qui n'a pu être chiffré précisément.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Artigues près Bordeaux, le 27 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes - GFA AQUITAINE

Pierre BON

Commissaire aux comptes
Expert-comptable



ASSOCIATION BILAN ACTIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	2 140,60	62,62	2 077,98	
Autres	120 297,39	68 211,98	52 085,41	50 081,62
Immobilitations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitations financières				
Participations et créances rattachées	167 212,80		167 212,80	162 712,80
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 067,57		5 067,57	4 203,54
TOTAL (I)	294 718,36	68 274,60	226 443,76	216 997,96
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	67 361,58	26 735,00	40 626,58	41 062,48
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	128 332,13		128 332,13	166 224,30
Valeurs mobilières de placement	268 964,45		268 964,45	277 424,20
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	206 004,80		206 004,80	153 508,39
Charges constatées d'avance	4 761,92		4 761,92	4 141,54
TOTAL (II)	675 424,88	26 735,00	648 689,88	642 360,91
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	970 143,24	95 009,60	875 133,64	859 358,87

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

ASSOCIATION BILAN PASSIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 959,01	3 959,01
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	180 563,52	180 563,52
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	224 383,71	133 874,20
Excédent ou déficit de l'exercice	3 217,12	90 509,51
<i>Situation nette (sous total)</i>	412 123,36	408 906,24
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	412 123,36	408 906,24
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	251 499,00	228 971,31
TOTAL (II)	251 499,00	228 971,31
PROVISIONS		
Provisions pour risques	65 500,00	63 300,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	65 500,00	63 300,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	29 502,90	31 282,46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 475,25	38 717,07
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	69 924,03	60 583,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 109,10	-144,83
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		27 743,00
TOTAL (IV)	146 011,28	158 181,32
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	875 133,64	859 358,87

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	3 190,00	3 170,00	20,00	0,63
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	857 685,77	805 320,37	52 365,40	6,50
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	588 536,00	498 974,17	89 561,83	17,95
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	129 582,10	124 995,21	4 586,89	3,67
Mécénats	1 050,00	5 310,00	-4 260,00	-80,23
Legs, donations et assurances-vie	4 500,00	974,59	3 525,41	361,73
Contributions financières	13 870,05		13 870,05	
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	90 754,01	116 940,00	-26 185,99	-22,39
Utilisations des fonds dédiés	1 231,31		1 231,31	
Autres produits	2 944,82	826,77	2 118,05	256,18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 693 344,06	1 556 511,11	136 832,95	8,79
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 058 943,22	974 814,38	84 128,84	8,63
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	8 969,48	10 558,13	-1 588,65	-15,05
Salaires et traitements	338 176,34	287 362,60	50 813,74	17,68
Charges sociales	132 338,62	116 829,27	15 509,35	13,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39 810,29	34 878,56	4 931,73	14,14
Dotations aux provisions	65 500,00	63 300,00	2 200,00	3,48
Report en fonds dédiés	23 759,00	59 570,00	-35 811,00	-60,12
Autres charges	30 151,49	9 690,59	20 460,90	211,14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 697 648,44	1 557 003,53	140 644,91	9,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 304,38	-492,42	-3 811,96	-774,13
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	8 144,99	5 822,30	2 322,69	39,89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	8 144,99	5 822,30	2 322,69	39,89
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	8 144,99	5 822,30	2 322,69	39,89
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 840,61	5 329,88	-1 489,27	-27,94

COMPTE DE RÉSULTAT

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

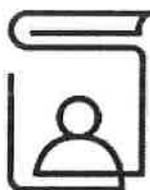
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 164,32	85 179,63	-84 015,31	-98,63
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 164,32	85 179,63	-84 015,31	-98,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 787,81		1 787,81	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 787,81		1 787,81	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-623,49	85 179,63	-85 803,12	-100,73
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 702 653,37	1 647 513,04	55 140,33	3,35
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 699 436,25	1 557 003,53	142 432,72	9,15
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 217,12	90 509,51	-87 292,39	-96,45
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	26 402,09	18 320,46	8 081,63	44,11
Prestations en nature	818,16	1 139,87	-321,71	-28,22
Bénévolat	149 249,00	102 588,00	46 661,00	45,48
TOTAL	176 469,25	122 048,33	54 420,92	44,59
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature		18 320,46	-18 320,46	-100,00
Mises à disposition gratuite de biens	27 220,25	1 139,87	26 080,38	
Prestations en nature	149 249,00	102 588,00	46 661,00	45,48
Personnel bénévole				
TOTAL	176 469,25	122 048,33	54 420,92	44,59
TOTAL	3 217,12	90 509,51	-87 292,39	-96,45

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

ANNEXE

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes



Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 875 133,64 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 3 217,12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 ans
- Agencement, aménagement	5 à 10 ans
- Mobilier	5 ans
- Matériel de bureau et info.	4 ans
- Matériel de transport	1 an

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour créance douteuse est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			2 141
	Inst. générales, agencés & aménagés divers	60 109		10 763
	Autres immos corporelles	2 183		
	Matériel de transport	42 989		4 253
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		105 281		17 157
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL				
TOTAL GENERAL		105 281		17 157

Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			2 141	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			70 872	
	Inst. gal. agen. amé. divers			2 183	
	Autres immos corporelles			47 243	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				122 438	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL				122 438	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels			63		63
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	22 231	10 464		32 694
	Matériel de transport	2 183			2 183
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 786	2 549		33 335
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		55 199	13 075		68 275
TOTAL GENERAL		55 199	13 075		68 275

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Autres provisions pour risques et charges	292 271	129 259	104 531	316 999
TOTAL		292 271	129 259	104 531	316 999
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours		26 735		26 735
	Sur comptes clients	24 037		24 037	
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		24 037	26 735	24 037	26 735
TOTAL GÉNÉRAL		316 308	155 994	128 568	343 734
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		115 994	88 568	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risque et charge a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 65 500 € contre 63 300 € l'année dernière :

- Provision pour remise en état des logements MSF : 5 000 €
- Provision pour remise en état des logements IML : 44 000 €
- Provision pour remise en état des logements LS : 16 500 €

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	292 271,31	129 259,00	104 531,31		316 999,00
TOTAL	292 271,31	129 259,00	104 531,31		316 999,00

Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	115 994,00	88 568,31
financières		
exceptionnelles		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 068		5 068
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	67 362	67 362	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	16 341	16 341	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	24 554	24 554		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	87 437	87 437		
Charges constatées d'avance	4 762	4 762		
TOTAUX		205 523	200 456	5 068
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 762
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 762

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	88 013
Disponibilités	880
TOTAL	88 893

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	3 959,01				3 959,01
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	180 563,52				180 563,52
Report à nouveau	133 874,20		90 509,51		224 383,71
Excédent ou déficit de l'exercice	90 509,51		3 217,12	90 509,51	3 217,12
TOTAUX	408 906,24		93 726,63	90 509,51	412 123,36

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels	23 759,00	59 570,00
Sur legs et donations		
TOTAL	23 759,00	59 570,00

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	29 503	29 503		
Fournisseurs & comptes rattachés	45 475	45 475		
Personnel & comptes rattachés	23 417	23 417		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	42 633	42 633		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 874	3 874		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	882	882		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	227	227		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	146 011	146 011		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 193
Dettes fiscales et sociales	32 492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	227
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 912

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au Commissaire aux Comptes sont de 4 800 €.

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

LES EFFECTIFS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les dirigeants ne sont pas rémunérés et exercent leur fonction bénévolement.

LES EFFECTIFS

- L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite
- Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite
- Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	13,00	11,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise	2,00	2,00
Employés et techniciens	8,00	7,00
Ouvriers		
Alternants	3,00	2,00

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

COMMENTAIRE

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHIFFRAGE BENEVOLAT

Le nombre des bénévoles est passé de 86 à 78 sur cet exercice.

La détermination du coût de ce bénévolat n'est pas suffisamment précise et n'a donc pas permis sa comptabilisation.

Une valorisation approchée sur la base du nombre d'heures de travail a tout de même été faite.

Le temps passé déclaré par les bénévoles a représenté 9.284 heures en 2024, soit 5,77 ETP (équivalent temps plein).

Documents soumis au contrôle
d'un commissaire aux comptes

